

LE DROIT D'AUTEUR

ORGANE MENSUEL DU BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION

POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES, A BERNE

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Union internationale: GRÈCE. Adhésion à la Convention de Berne révisée, du 13 novembre 1908, p. 133.

Législation intérieure: AUTRICHE. Ordonnance ministérielle concernant la prorogation du délai prévu par l'article 20 de la loi sur le droit d'auteur (du 21 juin 1920), p. 133.

PARTIE NON OFFICIELLE

Études générales: LA STATISTIQUE INTERNATIONALE DE LA PRO-

DUCTION INTELLECTUELLE EN 1919 (Introduction, Allemagne, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Suisse), p. 134.

Nouvelles diverses: AUTRICHE. Entrée dans l'Union internationale; réglementation des effets rétroactifs, p. 143. — BULGARIE. Engagement d'entrer dans l'Union de Berne, p. 144. — FRANCE. Abrogation du traité littéraire particulier franco-allemand de 1907, p. 144.

Bibliographie: Ouvrage nouveau (*Chabaud*), p. 144.

ABONNEMENTS

Les abonnements au *DROIT D'AUTEUR* de 1921 doivent être payés exclusivement à l'imprimerie coopérative, rue Neuve, 34, à Berne, qui est chargée de l'expédition du journal (ou aux Bureaux de poste).

Prière d'envoyer le montant de l'abonnement, avant la fin du mois de janvier 1921, par mandat postal de fr. 5.60 argent suisse (Suisse, fr. 5.—).

PARTIE OFFICIELLE

Union internationale

GRÈCE

ADHÉSION

à la

CONVENTION DE BERNE RÉVISÉE POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES, DU 13 NOVEMBRE 1908

Par une note du 9 novembre 1920, la Légation de Grèce, à Berne, a notifié, au nom de son Gouvernement, au Conseil fédéral suisse que la Grèce adhère à la Convention de Berne révisée du 13 novembre 1908 pour la protection des œuvres littéraires et artistiques.

Cette adhésion produit ses effets à partir du 9 novembre 1920, date de la note adressée au Conseil fédéral suisse.

Toutefois, l'adhésion comporte les réserves suivantes formulées sur la base de l'ar-

ticle 25, alinéa 3, de la Convention précitée :

1° en ce qui concerne le droit exclusif des auteurs de faire ou d'autoriser la traduction de leurs œuvres, le Gouvernement de la Grèce, au lieu d'adhérer à l'article 8 de la Convention susmentionnée, entend rester lié par les dispositions de l'article 5 de la Convention de Berne du 9 septembre 1886 ;

2° en ce qui concerne la reproduction des articles de journaux et de recueils périodiques, le Gouvernement de la Grèce, au lieu d'adhérer à l'article 9 de la Convention révisée du 13 novembre 1908, entend rester lié par l'article 7 de la Convention de Berne du 9 septembre 1886 ;

3° en ce qui concerne le droit de représenter publiquement les œuvres dramatiques ou dramatico-musicales et celui d'exécuter publiquement les œuvres musicales, le Gouvernement de la Grèce, au lieu d'adhérer à l'article 11 de la Convention révisée du 13 novembre 1908, entend rester lié par l'article 9 de la Convention de Berne du 9 septembre 1886.

Pour sa contribution aux frais du Bureau international, la Grèce désire être rangée en quatrième classe.

Le Conseil fédéral suisse a porté cette accession à la connaissance des pays contractants par une circulaire datée du 20 novembre 1920.

Législation intérieure

AUTRICHE

ORDONNANCE

rendue par

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE, D'ACCORD AVEC LES MINISTÈRES DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX

concernant

LA PROROGATION DU DÉLAI PRÉVU PAR L'ARTICLE 20 DE LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR

(Du 21 juin 1920.)⁽¹⁾

En vertu de la loi du 24 juillet 1917, il est ordonné ce qui suit :

§ 1^{er}. — Le délai de trois ans dans lequel, conformément à l'article 20 de la loi du 26 décembre 1895 concernant le droit d'auteur sur les œuvres de littérature, d'art et de photographie, une œuvre transmise à un tiers en vue de la faire éditer ou représenter publiquement doit être éditée, représentée ou rééditée sous peine des conséquences de droit indiquées dans cet article, n'expirera pas avant le 31 décembre 1920, à moins d'avoir déjà pris fin le 1^{er} février 1919⁽²⁾.

(1) Voir *Staatsgesetzblatt für die Republik Oesterreich*, n° 81, édité le 25 juin 1920, p. 931, sous n° 265. Voir au sujet de cette ordonnance notre avant-dernier numéro, p. 110.

(2) L'article 20 de la loi de 1895 que visait l'ordonnance ci-dessus renferme, dans son premier alinéa, la disposition suivante relative à ce délai de trois ans : « Lorsque l'auteur a transmis son œuvre à un tiers en vue de la faire éditer ou représenter publiquement et que, dans le délai de trois ans, l'édition ou la représentation n'a pas eu lieu, contre le gré et sans faute de l'auteur, celui-ci rentre dans son droit primitif de disposer de l'œuvre. Il sera libre soit d'exiger l'exécution du contrat ou des dommages-intérêts — sans

§ 2. — La présente ordonnance d'exécution entrera en vigueur le jour de sa promulgation.

RAMEK, m. p. ELDERSCH, m. p.
ZERDIK, m. p.

PARTIE NON OFFICIELLE

Études générales

LA STATISTIQUE INTERNATIONALE

DE LA

PRODUCTION INTELLECTUELLE

1919

INTRODUCTION

A observer l'humanité, on ne dirait pas qu'elle se soit bien pénétrée de la vérité élémentaire qu'on détruit plus vite qu'on n'édifie. L'anéantissement de beaucoup de forces intellectuelles productrices et la perte ou l'endommagement des institutions qui leur servent de support pratique ont été rapides dans ces dernières années de malheur; la restauration de ces forces et la reconstruction de ces institutions sont excessivement lentes.

L'optimisme qui, au jour de la proclamation de la paix, a animé tous les cœurs a été mis à une dure épreuve et il commence à baisser pavillon. Même les plus vaillants ou les plus favorisés se sont convaincus de l'immensité de l'effort que coûtera le simple rétablissement de la situation d'avant-guerre. Nous en sommes encore éloignés.

Si l'on ne parcourt que superficiellement les données statistiques correspondant à l'année 1919, l'aspect de la production intellectuelle n'apparaît pas sous des couleurs trop sombres. Dans six pays on constate à première vue une reprise de l'activité éditoriale, reprise qui est même assez notable en Allemagne, en France et en Grande-

Bretagne. La diminution sensible de la production aux États-Unis semble due plutôt à une suite attardée des conséquences de la guerre dans laquelle ce pays est entré après les autres, et le léger fléchissement de la production de la Suisse paraît passer.

Cependant, les apparences sont passablement trompeuses. Dans tous les pays, les rééditions et réimpressions ont augmenté; la création originale marche péniblement. Et les brochures, signes d'une époque agitée et gênée, se sont mises plus en avant. Les ouvriers de la pensée n'ont pas manqué d'initiative et les éditeurs n'ont pas hésité à les suivre et à témoigner d'un certain esprit d'entreprise. Mais ne se sont-ils pas trop avancés, n'ont-ils pas été trop confiants?

Au fond, cette éclosion d'œuvres pourrait bien être prématurée. Une réaction se prépare. Ce n'est pas la *crise du livre*, en tant qu'elle proviendrait des auteurs, mais la crise de la vente des livres qui s'annonce. Et cette crise, amenée par le renchérissement de leur prix, qui va de pair avec l'appauvrissement général, la faiblesse et l'inconstance des devises et les difficultés opposées à l'exportation, ralentira sous peu et le mouvement des affaires en librairie et l'essor du travail créateur. Pussions-nous être mauvais prophètes!

Allemagne

Les déficits qui ont commencé à se manifester dans la production littéraire dès la première année de la guerre et qui ont atteint leur point culminant en 1918, où le chiffre des œuvres littéraires n'était plus que de 14,743, alors qu'en 1913, il avait atteint celui de 35,078, ont fait place, en 1919, à une augmentation très accentuée. Les publications parues en langue allemande (Allemagne, Autriche, Suisse, etc.) ont atteint en 1919 le chiffre respectable de 26,194, dépassant celui de 1915 (23,558) et se rapprochant sensiblement de celui de 1914 (29,308). Voici, du reste, les chiffres pour la dernière décade:

1910: 31,281	1915: 23,558
1911: 32,998	1916: 22,020
1912: 34,801	1917: 14,910
1913: 35,078	1918: 14,743
1914: 29,308	1919: 26,194

Le tableau statistique auquel nous empruntons les données pour 1919 a été dressé d'après les tables semestrielles des livres nouveaux qui ont figuré dans le *Börsenblatt* des libraires allemands. La classification adoptée par ce journal est de nouveau à peu près celle qui a été dressée pour toutes les statistiques antérieures à 1917. Les classes intermédiaires et nouvelles que contenait la seule statistique de 1917 ont été abandonnées, en sorte que la comparaison entre

1918 et 1919 est de nouveau possible, mais dans une certaine mesure seulement, car la classe 19: livres d'adresses, almanachs et annuaires a disparu en 1919. Comme cette classe comprenait 525 ouvrages en 1918, on conçoit que la répartition sur les autres classes peut fausser la comparaison dont nous parlons. Mais l'augmentation est si forte (+ 11,451), que même sans l'ancienne classe 19, l'écart entre la réalité et les chiffres que nous indiquons ne peut pas être considérable. En tout cas, le chiffre total n'en est pas modifié.

A l'exception de la science militaire qui a subi une diminution d'une seule unité, toutes les classes accusent une augmentation qui atteint parfois le 100 % (sciences juridiques: 2088/4321) et même presque le 300 % (géographie, cartes, colonies: 205/781). Voici, du reste, la liste des classes rangées d'après l'indication du chiffre absolu de leur augmentation: Sciences juridiques (+ 2233), belles-lettres (+ 1980), éducation (+ 1129), commerce (+ 967), géographie (+ 576), divers (+ 557), sciences naturelles (+ 484), bibliographie (+ 483), théologie (+ 480), livres pour la jeunesse (+ 465), médecine (+ 463), beaux-arts (+ 424), économie domestique (+ 402), architecture (+ 382), philologie (+ 321), histoire (+ 257), philosophie (+ 249), sociétés d'étudiants (+ 125).

Le tableau suivant indique la répartition des livres en question:

	1918	1919
1. Bibliographie générale, bibliothéconomie, questions universitaires, encyclopédies, écrits de sociétés savantes	97	580
2. Théologie	1,367	1,847
3. Sciences juridiques et politiques, statistique	2,088	4,321
4. Médecine, art vétérinaire	609	1,072
5. Sciences naturelles, mathématiques	654	1,138
6. Philosophie, théosophie, occultisme, franc-maçonnerie, spiritisme	405	654
7. Éducation et instruction	1,485	2,614
8. Philologie, linguistique	733	1,054
9. Histoire, biographie	709	966
10. Géographie, cartes, colonies	205	781
11. Science militaire	312	311
12. Commerce, industrie, trafic	532	1,499
13. Architecture, génie civil, mines	349	731
14. Économie domestique, agriculture, sylviculture	385	787
15. Belles-lettres	3,071	5,051
16. Livres pour la jeunesse, livres d'images	551	1,016
17. Beaux-arts, musique, théâtre	409	833
18. Sociétés d'étudiants, sport	36	161
19. Livres d'adresses, almanachs et annuaires	525	—
20. Divers	221	778

Total 14,743 26,194

Le chiffre total de 26,194 publications se décompose ainsi: ouvrages originaux

être tenu de restituer la rétribution déjà reçue — soit de disposer autrement de l'œuvre. »

Cet alinéa n'a pas été modifié par la loi, ultérieure en date, du 13 juillet 1920 (v. *Droit d'Auteur*, 1920, p. 109). En revanche, l'alinéa 2 de l'article 20 a été amplifié par une adjonction qui permettra dorénavant de prononcer plus aisément, dans certaines circonstances, la prorogation du délai, laquelle est prévue ci-dessus pour une durée invariable destinée à régler une période transitoire. Cette adjonction (le changement du 3^e alinéa est de pure forme) est ainsi conçue: « Si celui à qui l'œuvre a été remise pour qu'il la publie ou la fasse paraître se trouve, sans sa faute, dans l'impossibilité d'exécuter son obligation dans le délai fixé, le tribunal d'arrondissement compétent pour connaître des litiges où se trouve impliqué l'auteur, ou le tribunal d'arrondissement de Vienne, ville intérieure, si le for compétent n'est pas dans le pays, pourront accorder, à la demande de l'intéressé, une prolongation équitable du délai. La procédure applicable est celle qui fait règle en matière de juridiction non contentieuse. » (Réd.)

15,876 (1917 : 11,639 ; 1918 : 10,417), éditions nouvelles 6432 (1917 : 3271 ; 1918 : 4326), plus 3886 revues. Nous ignorons de quelles revues il s'agit ici ; ce chiffre est trop petit pour les revues allemandes en général et trop élevé pour s'appliquer à des revues nouvellement créées. Il y a là un exemple de l'inflation des chiffres statistiques. La proportion des rééditions vis-à-vis des publications nouvelles est très forte et ne s'explique comme l'année passée que par l'épuisement des stocks. Cependant, les 15,876 *Neuerscheinungen* témoignent d'une activité intense du commerce d'édition qui ne se concilie pas entièrement avec les plaintes si vives qu'il profère contre la dureté des temps ; en effet, il est impossible que tous ces écrits se publient en pure perte. Ce phénomène en apparence contradictoire ne pourra être interprété objectivement qu'après une série d'années. Loin de nous, d'ailleurs, de nier l'évidence : les frais de composition, d'impression, de papier, de reliure excessivement élevés, l'appauvrissement des classes moyennes et du monde scientifique, qui étaient les meilleurs acheteurs des livres, la dépréciation de l'argent et le taux bas des devises, la limitation des exportations, etc. Aussi le prix des livres est-il le quintuple du prix d'avant-guerre et les rapports entre les éditeurs et les libraires-détaillants deviennent-ils toujours plus tendus⁽¹⁾. Toujours est-il que seize mille publications nouvelles par an constituent le plus fort contingent qu'un pays quelconque ait livré à la production littéraire du monde.

Grâce à l'obligeance de la maison Gustave Fock, à Leipzig, nous avons pu obtenir, de nouveau cette année, le relevé statistique annuel de la revue mensuelle spéciale consacrée aux dissertations et écrits académiques, revue qu'elle édite sous le titre de *Bibliographischer Monatsbericht*. La XXXI^e année a vu paraître 3766 publications, soit 2254 de plus qu'en 1918 (1412), et a presque atteint le chiffre de l'année scolaire 1915/16 (3873) ; toutefois, elle n'arrive pas encore au chiffre de l'année scolaire 1914/15 (6556). Voici le tableau comparatif des deux dernières années :

	1918/19	1919/20
Philologie classique et archéologie.	63	62
Philologie moderne. Langues et littérature modernes	90	128
Langues orientales. Linguistique comparative	35	29
Théologie	45	23
Philosophie, psychologie	26	71
Pédagogie	5	22
Histoire et sciences auxiliaires	12	104
Géographie. Descriptions de voyages. Anthropologie. Ethnographie	6	16
A reporter	282	455

(1) Voir *Börsenblatt* du 25 novembre 1920 ; constatation de M. K. Siegismund.

	1918/19	1919/20
Report	282	455
Sciences juridiques	272	915
Sciences économiques	524	1749
Médecine	68	107
Sciences naturelles descriptives. Zoologie, botanique, géologie, minéralogie	129	180
Sciences exactes. Mathématiques. Physique. Astronomie. Météorologie	66	199
Chimie	44	89
Sciences techniques et commerciales		
Agriculture. Sylviculture. Élevage du bétail	8	15
Arts figuratifs	10	42
Musique	5	7
Divers. Bibliothéconomie. Discours	4	8
Total	1412	3766

Sauf dans les branches de la philologie classique (— 1), des langues orientales (— 6) et de la théologie (— 22), le tableau ci-dessus révèle partout une augmentation qui est surtout notable dans la médecine (+ 1225) et dans les sciences juridiques et économiques (+ 643). L'année dernière, c'est précisément dans ces deux classes que les diminutions avaient été les plus sensibles (— 554 et — 269). Nous attribuons ce fait à ce que l'année 1918 ayant été celle des grandes batailles, la présence des étudiants en médecine était indispensable dans les ambulances et les hôpitaux, alors que les juristes et les étudiants en sciences économiques servaient leur pays dans les armées actives. Cette supposition s'est vérifiée car, à peine démobilisés, les étudiants, malgré l'énorme accroissement des frais d'impression qui fait que beaucoup de thèses restent à l'état manuscrit, ont présenté leurs dissertations — en dimensions bien plus réduites, il est vrai — et le chiffre de 1412 pour l'année 1918 a passé à 3766 pour l'année 1919, augmentant ainsi de plus de 150 %.

L'année dernière (v. *Droit d'Auteur*, 1919, p. 135), nous avons parlé d'un rapport présenté au *Börsenverein* par le directeur de la Bibliothèque nationale allemande et de l'appel qu'il a adressé aux libraires et aux éditeurs pour que ceux-ci lui prêtent davantage encore leur appui dans la tâche qu'il a entreprise de réunir à la bibliothèque tout ce qui se publie en Allemagne. Dans son assemblée générale du 18 mai 1919, le Cercle allemand de la librairie lui a promis sa coopération. D'après les renseignements fournis alors, mais publiés seulement en décembre 1919⁽¹⁾, le nombre des publications périodiques en langue allemande réunies à la bibliothèque atteignait presque les 20,000 en 1918. En ce qui concerne l'accroissement total de la bibliothèque, le commerce d'édition n'y contribuait que pour un quart, le deuxième quart provenait des

(1) Voir *Börsenblatt*, n° 265, du 2 décembre 1919.

sociétés et des particuliers, et la bonne moitié était constituée par les imprimés officiels. Chose curieuse, cette répartition correspond à peu près à celle des travaux qui sont confiés à l'imprimerie en général ; on a constaté, en effet, que les imprimeurs sont occupés pour un quart par les éditeurs, pour un autre par les particuliers, et, pour la moitié qui reste, par les autorités officielles. Au reste, le directeur de la bibliothèque fait observer que les données statistiques actuelles relatives à la production allemande sont toujours assez vagues et ne seront établies d'une manière solide que lorsque cette bibliothèque aura pu recueillir tout ce qui se publie, même les ouvrages paraissant aujourd'hui sans valeur.

Le chiffre des publications périodiques réunies à la Bibliothèque nationale en 1919 ne nous est pas encore connu. Tout ce que l'on sait jusqu'à maintenant, c'est que, pendant la guerre, 140 revues ont dû cesser de paraître, et parmi ces revues il s'en trouve qui en étaient à leur 162^e et à leur 42^e année d'existence. L'année 1919 a permis d'enregistrer la disparition de 32 autres revues. Cela n'a rien d'étonnant, car, si l'on en croit un article publié dans le *Börsenblatt* par M. Franz Mittelbach de Stuttgart, 90 % de tous les journaux allemands ne font pas leurs affaires et 50 % sont superflus. Dans le domaine des revues littéraires, scientifiques et techniques, dit M. Mittelbach, les Allemands dispersent tellement leurs efforts qu'ils aboutissent à un véritable gaspillage. La coopération ferait ici des merveilles. Il n'en est pas autrement, dit le même auteur, en ce qui concerne la production des livres, où l'on a toujours envisagé la dispersion comme un avantage spécial de l'esprit entreprenant des Allemands ; c'est là plutôt un défaut auquel il faudra remédier à l'avenir. On y travaille activement et certains éditeurs d'œuvres scientifiques ont déjà constitué entre eux une association coopérative (*Vereinigung wissenschaftlicher Verleger*) qui a édité des œuvres concernant notamment les brevets d'invention. L'esprit de coopération fera disparaître aussi l'anomalie, souvent constatée en Allemagne, consistant en ce qu'un seul et même plan d'édition est exécuté par plusieurs maisons simultanément, en sorte que le même ouvrage peut être acheté en deux ou trois éditions différentes parues en même temps, ce qui n'est certes pas de nature à favoriser les éditeurs ; il s'agit pour eux de restreindre plutôt le nombre des ouvrages et d'augmenter le nombre d'exemplaires de chaque édition.

Quant au chiffre total des publications périodiques en 1919, il nous manque aussi. En passant, toutefois, il nous paraît indiqué

de signaler l'ouvrage dû à la plume de M. Gérard Muser et intitulé : *Statistische Untersuchung über die Zeitungen Deutschlands, 1885 bis 1914* (Enquête statistique sur les journaux de l'Allemagne, 1885 à 1914), paru en 1918 chez Emmanuel Reinicke à Leipzig (8°, II, 73 pages). Cet ouvrage, basé sur les catalogues d'annonces, notamment de la maison Mosse, et sur la liste postale des journaux indique le nombre total des publications périodiques qui ont paru en Allemagne pendant les années 1885 à 1914. Il les répartit par communes, faisant connaître celles où les publications paraissent, indique la périodicité de chacune, ainsi que le tirage, le prix de l'abonnement, le prix des annonces, et donne en même temps toute une série de tableaux ayant pour objet les modalités les plus diverses de la publicité.

La Société des marchands de musique allemands avait inauguré, pour le premier trimestre de 1917, une statistique indiquant le nombre des publications parues dans le commerce d'édition de la musique. Cette statistique a été continuée également en 1919 par M. Paul Ollendorff, qui en avait pris l'initiative. Voici les chiffres qu'elle accuse :

	I ^{er} trim.	II ^e trim.	III ^e trim.	IV ^e trim.
Musique grave	183	178	195	165
» légère	552	654	815	913
Grands orchestres	67	47	59	78
Orchestres de salon	113	164	104	191
Musiques militaires	—	—	—	—
Oeuvres pour piano	198	233	284	370
Solos de chant	177	209	290	261
Chœurs d'ensemble	95	91	111	88
Musique de chambre	58	38	40	81
Divers (orgue, harmonium, violon, cithare, etc.)	83	74	149	69

Le nombre total des publications musicales parues et mises en vente en 1919 est ainsi de 3822, soit 1203 de plus qu'en 1918 et 175 de plus qu'en 1917. La musique sérieuse est représentée par 721 œuvres seulement, y compris un certain nombre de chants et de morceaux de piano de peu d'étendue, tandis que la musique légère compte 2934 numéros. Cette disproportion paraît alarmante à M. Ollendorff, qui en fait suivre la constatation des graves réflexions suivantes : « Il est clair que, avec sa grande influence sur l'âme humaine, la musique peut contribuer puissamment à éduquer le peuple, à amener la rénovation, l'amélioration des générations futures. On entend dire parfois, que si nous ne trouvons pas un sauveur autrement, ce ne sont pas les arts ou la musique qui pourront nous aider. Sous une forme aussi générale, cette opinion est fautive. Les arts ne peuvent pas être le facteur essentiel de la régénération; cependant, ils peuvent y contribuer tout aussi

bien que la musique. Mais il faut que chacun fasse tout son possible dans son domaine spécial. Or, on avouera qu'avec les variétés du fox-trott, avec les two-steps, le tpsi-step, le fandango et les opérettes-bouffes, on ne concentre pas ses forces; on les disperse et on les gaspille au contraire d'une manière effrayante. » Aussi, d'après Ollendorff, devrait-on faire la guerre non seulement à la littérature immorale, mais encore aux productions musicales de bas étage; malheureusement, il s'agit ici aussi, d'après lui, d'une question de gros sous ou d'offre et de demande; tant que la musique légère trouvera si facilement preneur, le marchand tâchera de s'en procurer; pour que cela change, il faut inculquer à la jeunesse le goût de la bonne musique, et c'est à Pécole qu'incombe cette mission.

Malgré la dureté des temps, l'Annuaire allemand du commerce de la librairie (*Adressbuch des deutschen Buchhandels*) pour 1920 est de nouveau en mesure de constater que le nombre des maisons inscrites a augmenté pendant l'année 1919 (12,475 contre 12,240 en 1918, soit 235 de plus). Parmi ces maisons 3262 (3230) s'occupent de l'édition et 7426 (7272) de la librairie d'assortiment. Il s'est créé 723 nouvelles maisons (en 1918: 341) et il en a été radié de l'annuaire 184 (en 1918: 101).

Un grand nombre de ces maisons existent depuis fort longtemps; deux d'entre elles fêteront en 1920, l'une le deux-centième, et l'autre le cent-cinquantième anniversaire de leur fondation; 17 autres deviennent cette année centenaires.

Danemark

Comme dans les années antérieures, M. Ove Tryde, libraire-éditeur, à Copenhague, a bien voulu nous mettre en possession des dernières statistiques dressées par la Bibliothèque royale danoise sur la base du dépôt légal; ces tableaux, qui embrassent des périodes comprises entre le 1^{er} avril et le 31 mars, sont les suivants pour les trois dernières années fiscales :

	1917/18	1918/19	1919/20
Théologie	402	361	354
Droit	40	46	45
Médecine	110	121	108
Philosophie	76	84	98
Pédagogie	148	163	167
Politique	31	62	71
Beaux-Arts	89	116	107
Sciences naturelles	270	275	273
Technologie	174	247	237
Architecture; génie militaire	68	47	—
Histoire et géographie étrangères	285	277	177
Histoire et géographie nationales ⁽¹⁾	796	934	991
A reporter	2489	2733	2628

(1) Cette catégorie comprend aussi les publications parues en Scandinavie.

	1917/18	1918/19	1919/20
Report	2489	2733	2628
Mémoires	200	204	187
Linguistique, Philologie	94	144	150
Histoire de la littérature	61	73	68
Belles-Lettres	843	1125	1438
Jeux	—	26	15
Total	3687	4305	4486

Pour les dix années qui viennent de s'écouler, les chiffres sont les suivants :

1910/11 : 3305	1915/16 : 3931
1911/12 : 3633	1916/17 : 3948
1912/13 : 3532	1917/18 : 3687
1913/14 : 3635	1918/19 : 4305
1914/15 : 3735	1919/20 : 4486

Les chiffres de 1918/19 qui accusaient l'augmentation considérable de 628 unités, soit près d'un sixième de la production pendant l'année 1917/18, se sont maintenus et ont même augmenté, en 1919/20, de 181 unités. Il semble qu'on s'achemine vers une période qui présentera la même régularité que pendant les quelques dix ans qui ont précédé 1917/18, mais où les chiffres de la production seront de quelques centaines plus élevés qu'autrefois.

La production nationale littéraire proprement dite, consignée dans la catégorie « Belles-Lettres » qui comprend les ouvrages danois et les traductions, a augmenté dans une mesure qui compense, et au delà, les déficits que l'on constate dans les autres classes du tableau ci-dessus (1917: 614; 1918: 767; 1919: 925); contrairement à ce qui se passait ces dernières années, le nombre des publications islandaises des belles-lettres a repris une marche ascendante (1917: 11; 1918: 9; 1919: 63).

Quant aux traductions, elles se sont accrues dans de grandes proportions ces deux dernières années; en 1919, elles ont même dépassé les anciens chiffres (1914: 445; 1915: 143; 1916: 172; 1917: 199; 1918: 358; 1919: 450). Parmi les versions, la plus grande partie ont été faites de l'anglais (1914: 283; 1915: 84; 1916: 106; 1917: 108; 1918: 201; 1919: 298); viennent ensuite celles de l'allemand (42, 24, 27, 27, 47, 53), celles du français (26, 16, 27, 43, 46, 44), puis celles du suédois (12, 10, 9, 21, 35, 31).

Le tableau de la presse périodique établi d'après les mêmes classes que celui des ouvrages avec, en plus, la classe « Divers » présente pour l'année 1918/19 les données suivantes comparées avec celles de l'année antérieure :

	1918/19	1919/20
Théologie	351	345
Droit	26	24
Médecine	28	31
Philosophie	7	10
Pédagogie	27	30
Politique	93	92
Beaux-Arts	65	66
A reporter	597	598

	1918/19	1919/20
Report	597	598
Sciences naturelles	33	35
Technologie	261	275
Architecture; génie militaire . .	21	—
Histoire et géographie étrangères	7	9
Histoire et géographie danoise et scandinave	368	404
Mémoires	7	6
Linguistique	3	3
Histoire de la littérature	36	27
Belles-Lettres	2	4
Musique	—	—
Divers	222	235

Total 1557 1596

Cette fois-ci, ce sont les journaux s'occupant d'histoire et de géographie danoise et scandinave qui présentent la plus grande augmentation (+ 36). Viennent ensuite la technologie (+ 14), puis les divers (+ 12), qui ont augmenté dans une mesure sensible; quant aux autres classes, elles augmentent ou diminuent de quelques unités au gré d'une direction ou d'un courant qu'on ne peut saisir. Signalons toutefois que la classe architecture et génie militaire, qui accusait l'année dernière 21 unités, est absolument vide cette année. S'agit-il d'une disparition réelle ou d'une répartition dans d'autres classes des journaux que l'on considérait en 1918 comme rentrant dans cette classe? L'avenir nous l'apprendra.

Aux 1596 périodiques s'ajoutent 289 feuilles d'avis, 6 de plus que l'année dernière, plus 37,674 (1918: 39,547) feuilles volantes (*Smaatryck*), 11,208 (10,358) programmes et 19,491 (18,010) chansons.

Espagne

Comme précédemment, M. Ed. Navarro Salvador, publiciste et statisticien, à Madrid, a eu l'obligeance de nous procurer toute une série de données statistiques, laborieusement recueillies, concernant le mouvement intellectuel de son pays en 1919 et 1920. Ce mouvement se reflète dans deux informations distinctes. La première a trait aux publications versées dans le commerce de la librairie et mises en vente, à l'exclusion des brochures, rapports, dissertations, publications officielles et autres réparties gratuitement; elle émane de la *Bibliografía española*, organe de la « Fédération espagnole des producteurs, marchands et amis du livre », à Madrid. La seconde indique les dépôts que les imprimeurs sont tenus d'opérer pour toute œuvre faite dans leurs établissements par la voie de l'imprimerie, de la lithographie, de la photographie, etc., qu'il s'agisse de livres, brochures, cartes, estampes, dessins, etc., que ces publications proviennent de sources officielles, officieuses ou privées. Les renseignements tirés de ces deux sources et juxtaposés pour une décade entière présentent le tableau suivant :

Années	Publications mises en vente :			Publications déposées par les imprimeurs :			
	Livres, etc.	Musique		Livres	Brochures	Estampes	Cartes géogr.
1910	2507	78		3438	3557	60	32
1911	2876	185		3232	4051	41	19
1912	2618	125		4810	4007	36	9
1913	2237	226		3652	3025	54	14
1914	1591	114		3995	4019	45	17
1915	1585	—		4832	4131	50	29
1916	1385	61		4176	5312	54	43
1917	1446	167		4820	6019	26	41
1918	1219	82		3620	4021	25	11
1919	1305	99		3753	4024	10	12

Ce qui frappe dans les chiffres relatifs à l'année 1919, c'est qu'ils présentent un écart très peu visible vis-à-vis de ceux de l'année 1918. Sans doute, on peut constater une légère augmentation d'une année à l'autre, les publications en librairie ayant été au nombre de 1404 en 1919 (1301 en 1918), celles déposées, au nombre de 7799 en 1919 (7677 en 1918). Mais, à côté de cette augmentation parallèle d'une centaine de publications, le chiffre presque égal de brochures déposées fait impression, d'autant plus qu'il se retrouve aussi en 1911, 1912 et 1914, et que la catégorie des brochures a, parmi les statisticiens, la réputation d'être très indisciplinée et inconstante. On voit que la librairie a de la peine à se relever au cours de l'époque d'après-guerre et à prendre un essor nouveau.

La classification par matière de la production littéraire proprement dite, soit des 1404 ouvrages, n'a pu se faire à défaut de la publication de l'Indice général de la *Bibliografía española*. En revanche, nous possédons le tableau suivant des enregistrements et dépôts opérés en 1919 auprès des bureaux d'enregistrement de la propriété intellectuelle :

Livres	2120
Brochures	610
Musique	175
Estampes	30
Dessins	17
Cartes géographiques	12
Total	2964

Ce chiffre comparé avec celui relatif à l'année 1916 (1477 dépôts) révèle une augmentation assez considérable. Toutefois, ces chiffres sont loin de comprendre la production complète; presque les deux tiers (61 %) de ce total de 2964 dépôts proviennent de Madrid avec son université centrale, tandis que Barcelone, autre centre intellectuel et éditorial très actif, n'est représenté que par 21 %; Valence n'y a contribué que par 3 %, Séville par 2 %, Saragosse, Bilbao par 1 %, d'autres provinces, possédant même des universités, ont livré moins encore. Nous ne répéterons plus ce que nous avons dit maintes fois sur les défauts du système des formalités et sur celles du formalisme espagnol en particulier.

Une autre source de renseignements bibliographiques et statistiques nous a été indiquée par M. Navarro Salvador: c'est la revue intitulée *Bibliografía* que publie à Barcelone la « Chambre du Livre », fondée en 1918 et placée sous l'égide du *Centro del Libro y de la Propiedad intelectual* (v. *Droit d'Auteur*, 1917, p. 124; 1919, p. 8). La revue est bi-mensuelle et a paru en 1919 d'abord cinq fois. Malheureusement il y eut une interruption et la sixième livraison comprit six mois à la fois, c'est-à-dire non seulement la production des deux derniers mois de 1919, mais indistinctement celle des quatre premiers mois de 1920, jusqu'au 30 avril de cette année. Il n'est donc pas possible de connaître les publications des douze mois de 1919; les chiffres complets ci-dessous se rapportent ainsi à 16 mois (1 $\frac{1}{3}$ année), ce qui montre qu'à Barcelone on ne s'est préoccupé nullement de l'établissement d'une statistique annuelle. Voici le relevé, élaboré par notre mentor, de cette production de seize mois :

1. Bibliographie, encyclopédies, catalogues, etc.	16
2. Philosophie, religion (théologie, histoire des religions, morale)	133
3. Instruction, éducation, livres scolaires	81
4. Sciences politico-sociales (politique, économie politique, statistique, sociologie, commerce, transports, organisation militaire)	167
5. Science juridique (législation, administration, histoire du droit)	123
6. Philologie, linguistique (grammaires, dictionnaires)	36
7. Sciences exactes, physiques, chimiques, naturelles (électricité, astronomie, arithmétique, géométrie, géologie, biologie, histoire naturelle) . .	94
8. Médecine (chirurgie, pharmacie, hygiène, science vétérinaire)	90
9. Sciences agricoles (jardinage, zootechnie, industries agricoles)	28
10. Technologies (art de l'ingénieur, de l'électrotechnicien, métallurgie, construction, communications, arts et métiers, arts industriels, chimie industrielle, navigation aérienne, art militaire et naval, économie domestique)	72
11. Beaux-Arts	38
12. Belles-Lettres: Poésie	105
Romans	521
Théâtre	162
Miscellanées	148
13. Critique, histoire littéraire	49
14. Géographie, histoire (cartes géographiques, ethnographie, biographie) .	147
Guerre mondiale (1914 à 1918) . .	13
Total	2023

A cela s'ajoutent 103 œuvres musicales. La catégorie 12 (936 ouvrages) représente, à elle seule, 46 % de cette production; suivent seulement à une longue distance les catégories 4 (8 %), 2 et 14 (7 %), etc.

Il est à souhaiter que cette bibliographie puisse être continuée et classée méthodiquement par année civile. La statistique ci-

dessus embrasse aussi les publications parues en langue espagnole à l'étranger, par exemple, à Paris; il serait utile de les reléguer dans une rubrique spéciale.

M. Navarro Salvador a continué à nous envoyer des données explicites sur l'importation et l'exportation espagnoles de livres et d'œuvres graphiques dans les dernières années, ce qui nous permet de rectifier en partie les chiffres publiés il y a un an pour 1918 et de compléter le tableau, alors coordonné, pour une décade entière. Les chiffres indiquent le poids en *kilogrammes*.

IMPORTATION

Années	Livres en espagnol	Livres en d'autres langues	Estampes, cartes, dessins, photos
1910	157,744	206,479	199,449
1911	176,557	232,109	208,525
1912	188,975	249,750	206,556
1913	222,756	279,649	215,681
1914	164,970	229,861	145,905
1915	128,301	185,680	87,798
1916	125,622	222,949	103,865
1917	128,876	248,552	104,656
1918	129,801	160,538	80,485
1919	91,551	138,172	90,131

EXPORTATION

Années	Livres et imprimés	Estampes
1910	1,982,729	31,246
1911	1,804,525	24,516
1912	2,074,751	18,665
1913	2,814,928	12,231
1914	1,814,409	13,209
1915	1,438,021	12,209
1916	1,498,184	18,614
1917	1,650,162	3,814
1918	1,467,299	1,318
1919	1,920,254	3,213

Comme pour l'année 1917, nous pouvons, pour 1918 et 1919, vivifier ces chiffres indiquant le poids par ceux indiquant la valeur en *pesetas*. Cette valeur est pour l'importation des livres en espagnol de 837,694 p. en 1917, de 843,706 p. en 1918 et de 595,081 p. en 1919; pour l'importation de livres en d'autres langues, de 1,360,528 p. (1917), 870,115 p. (1918) et 748,892 p. (1919); pour l'importation des produits graphiques, de 1,360,528 p., 1,046,305 p. et 1,171,703 p. respectivement, ce qui révèle un fléchissement sur presque toute la ligne. L'exportation en livres et imprimés a été évaluée pour 1917 à 4,950,486 p., pour 1918 à 4,401,897 p. et pour 1919 à 5,760,762 p.; celle des estampes n'a été que de 57,210 p. (1917), 19,770 p. (1918) et 48,195 p. (1919).

La répartition de l'importation d'après la provenance des pays entrant principalement en ligne de compte ressort du tableau suivant:

LIVRES EN ESPAGNOL

	1918		1919	
	kilos	pesetas	kilos	pesetas
France ..	40,236	261,504	34,918	226,967
Etats-Unis.	41,236	270,016	26,586	172,809
Angleterre	32,629	212,088	20,442	132,873
Italie . . .	3,325	21,613	1,440	9,360
Suisse . . .	11,536	74,984	2,646	18,198

LIVRES EN D'AUTRES LANGUES

France ..	112,997	612,444	76,957	417,107
Etats-Unis.	12,987	70,390	28,364	153,733
Angleterre	14,398	78,037	13,896	91,576
Italie . . .	11,447	61,988	6,039	32,731
Suisse . . .	7,679	41,620	4,351	23,583

Pour l'importation des produits graphiques, ce sont ces mêmes pays, et surtout la France et la Grande-Bretagne, qui effectuent cet échange.

L'exportation de livres et d'imprimés espagnols (v. les totaux en kilos et en *pesetas* ci-dessus) s'est dirigée surtout en Argentine (1917: 667,173 kg., 2,001,519 p.; 1918: 662,967 kg., 1,988,911 p.; 1919: 884,630 kg., 2,653,890 p.), puis dans l'ancienne colonie espagnole de Cuba (1917: 267,869 kg., 803,607 p.; 1918: 269,070 kg., 807,210 p.; 1919: 277,559 kg., 832,677 p.), au Mexique (1917: 112,797 kg., 338,391 p.; 1918: 78,085 kg., 234,255 p.; 1919: 221,041 kg., 663,123 p.), au Vénézuéla, à Panamá, à l'Uruguay, au Maroc, aux États-Unis, aux Philippines, à Porto-Rico. Cette exportation tend à se développer.

États-Unis

Les renseignements concernant ce pays sont empruntés au *Publishers' Weekly* du 31 janvier 1920. L'année 1919 présente de nouveau un recul sur 1918; le nombre total des productions est de 8594, soit 643 unités de moins qu'en 1918 (9237); cependant, la diminution est moins considérable que celle de 823 unités accusée par l'année 1918 comparativement à l'année 1917 (10,060).

En donnant les chiffres d'ensemble, il convient de relever que dans ceux de 1918 sont comprises 2376 brochures et 2853 en 1919; il y a donc ici une augmentation de 476 unités, tandis que celle de 1918 sur 1917 était de 325 unités seulement; le flot des brochures monte, celui des livres proprement dits diminue (v. plus loin).

Années	Livres nouv.	Éditions nouv.	TOTAL
1908	8,745	509	9,254
1909	10,193	708	10,901
1910	11,671	1,799	13,470
1911	10,440	783	11,223
1912	10,135	768	10,903
1913	10,607	1,623	12,230
1914	10,175	1,835	12,010
1915	8,349	1,385	9,734
1916	9,160	1,285	10,445
1917	8,849	1,211	10,060
1918	8,085	1,152	9,237
1919	7,625	969	8,594

Les ouvrages importés ont de nouveau subi une diminution, mais celle-ci est beaucoup moins considérable que l'année dernière où elle était de 421 unités; en 1919, elle n'est plus que de 95 unités. En revanche, la diminution des publications d'auteurs américains est plus considérable en

1919 (— 507) qu'en 1918 (— 421). Quant aux ouvrages manufacturés aux États-Unis par des étrangers, ils ont aussi diminué (— 41) ce qui, une fois de plus, démontre la justesse de notre observation de l'année passée, savoir « que la *manufacturing clause* est de moins en moins efficace pour attirer du travail aux typographes américains, même sous la menace de la déchéance des droits des auteurs étrangers ». Que sont, en effet, six cents publications, pour la plupart de dimensions modestes (livrets, etc.) pour justifier cette mesure draconienne?

Voici, du reste, le tableau depuis 1902:

Années	Ouvrages dus à des auteurs américains	Ouvrages importés d'Angleterre	Ouvrages étrangers (anglais) manufacturés aux États-Unis
1902	5270	1045	1578
1903	5621	888	1356
1904	5978	1025	1288
1905	5719	967	1426
1906	5093	974	1072
1907	6517	1784	1319
1908	6349	1760	1145
1909	8308	1765	828
1910	9209	3046	1215
1911	8183	2269	771
1912	7975	2424	504
1913	9085	2468	677
1914	8563	2852	595
1915	6932	2338	464
1916	8430	1648	367
1917	8107	1324	629
1918	7686	903	648
1919	7179	808	607

Puisque nous parlons des ouvrages étrangers (anglais) manufacturés aux États-Unis, il nous paraît intéressant de donner de nouveau, comme précédemment, un tableau comparatif de la production littéraire aux États-Unis et en Angleterre:

	Angleterre	États-Unis
1908	9,821	9,254
1909	10,725	10,901
1910	10,804	13,470
1911	10,914	11,223
1912	10,096	10,903
1913	12,379	12,230
1914	11,537	12,010
1915	10,665	9,734
1916	9,149	10,445
1917	8,131	10,060
1918	7,716	9,237
1919	8,622	8,594

L'année passée, il y a donc eu baisse de la production de l'autre côté de l'Océan, mais hausse progressive dans le Royaume-Uni, et perte de la suprématie américaine maintenue depuis trois ans. Ce jeu de bascule continuera.

Quant à la statistique américaine détaillée par catégories, elle fait l'objet du tableau au bas de la page 139.

Il résulte de ce tableau que, dans dix-sept classes, il s'est produit une diminution; une classe est restée stationnaire (religion) et il s'est produit une augmentation dans six classes. Les dix-sept classes qui accusent

une diminution sont, dans l'ordre numérique, les suivantes: militaire (— 237), poésie et drame (— 139), histoire (— 110), biographie (— 82), agriculture (— 78), éducation (— 73), ouvrages pour la jeunesse (— 71), philologie (— 69), économie domestique (— 64), sciences (— 53), droit (— 45), géographie (— 38), musique (— 18), divers (— 15), philosophie (— 13), beaux-arts (— 9), jeux et sports (— 6).

Quant aux augmentations, on les constate dans les classes suivantes: sociologie (+ 125), romans (+ 116), science appliquée (+ 88), littérature générale (+ 83), affaires (+ 60) et médecine (+ 2).

La statistique des enregistrements opérés par le *Copyright Office* de Washington pendant l'année fiscale qui s'est étendue du 1^{er} juillet 1918 au 30 juin 1919, accuse, non pas une diminution, comme la production littéraire, mais une augmentation, même assez considérable (+ 6275).

Les œuvres anglaises enregistrées *ad interim* n'ont augmenté que de 3 unités (1916/17: 274; 1917/18: 237; 1918/19: 240); quant aux ouvrages imprimés à l'étranger dans une langue autre que l'anglais et non soumises à la refabrication, mais à un simple enregistrement, ils ont augmenté de 219 unités (1916/17: 914; 1917/18: 636; 1918/19: 855). Les renouvellements, contrairement à ce qui s'est passé l'année dernière, ont augmenté, mais de 49 unités seulement (1916/17: 1992; 1917/18: 1857; 1918/19: 1906).

Si l'on déduit du chiffre total (8594) les ouvrages importés (808), les brochures

	1916/17	1917/18	1918/19
Enregistrements			
A. Livres y compris les brochures, opuscules et articles de périodiques	33,552	33,617	37,710
B. Journaux (numéros)	26,467	25,822	25,083
C. Conférences, sermons, allocutions	159	152	146
D. Compositions dramatiques et dramatico-musicales	3,067	2,711	2,293
E. Compositions musicales	20,115	21,849	26,209
F. Cartes	1,529	1,269	1,207
G. Oeuvres d'art	2,247	1,858	1,901
H. Reproductions d'œuvres d'art	—	2	7
I. Dessins et œuvres plastiques d'un caractère scientifique ou technique	512	483	573
J. Photographies	7,564	6,109	4,542
K. Estampes et illustrations	11,514	9,161	9,997
Renouvellement	1,992	1,857	1,906
L. Oeuvres cinématographiques	2,720	1,838	1,429
Total	111,438	106,728	113,003

(2853) et les rééditions (969), l'ensemble des livres américains nouveaux atteint en 1919 seulement le chiffre rond de 3900 (1916: 6000; 1917: 5500; 1918: 4300).

En terminant, l'année dernière, notre article sur les États-Unis (v. *Droit d'Auteur*, 1919, p. 139), nous faisons part de l'espoir exprimé par le *Publishers' Weekly*, qui s'attendait à ce que l'année 1919 déployât une grande activité et prit une expansion croissante. Ces prévisions étaient un peu trop optimistes, puisque la production littéraire a plutôt diminué. Mais, peut-être n'étaient-elles que prématurées, car l'augmentation accusée par les enregistrements prouve qu'à l'étranger, comme dans le pays, on ne se désintéresse pas de la protection américaine, en sorte que la diminution, d'ailleurs moindre que l'année dernière, peut fort bien n'être que passagère.

France

Le tableau statistique tiré des fiches de la *Bibliographie de la France*, lesquelles se basent elles-mêmes sur l'institution du dépôt légal, se présente ainsi dans son ensemble, quant à la dernière décade, s'il est complété par les chiffres correspondant à l'année 1919:

Années	Ouvrages	Musique	Gravures, etc.
1910	12,615	5,767	534
1911	11,652	4,848	504
1912	11,560	5,499	447
1913	11,460	6,556	384
1914	8,968	4,813	370
1915	4,274	1,371	553
1916	5,062	1,601	388
1917	5,054	1,532	267
1918	4,484	1,235	146
1919	5,361	1,661	142

La forte diminution de 988 unités accusée par l'année 1918 a fait place en 1919 à

ÉTATS-UNIS	Livres nouveaux		Éditions nouvelles		Publications d'auteurs américains		Publications d'auteurs étrangers, fabriquées aux États-Unis		Ouvrages anglais importés		TOTAL	
	1918	1919	1918	1919	1918	1919	1918	1919	1918	1919	1918	1919
Philosophie	246	240	33	26	233	210	13	14	33	42	279	266
Religion et théologie	629	653	66	42	572	545	17	31	106	119	695	695
Sociologie; sciences économiques	675	805	46	41	649	746	27	35	45	65	721	846
Militaire et Marine	280	71	37	9	295	72	13	1	9	7	317	80
Droit	208	174	41	30	237	200	3	0	9	4	249	204
Education	303	235	14	9	301	231	1	3	15	1	317	244
Philologie	252	213	67	37	143	137	77	53	99	60	319	250
Sciences	572	534	67	52	590	543	9	6	40	37	639	586
Science appliquée; technologie, art de l'ingénieur	345	418	74	89	385	474	0	2	34	31	419	507
Médecine, hygiène	299	331	100	70	351	344	3	9	45	48	399	401
Agriculture	454	382	31	25	468	395	3	6	14	6	485	407
Economie domestique	149	84	13	14	154	95	2	1	6	2	162	98
Affaires	243	298	34	39	256	324	1	1	20	12	277	337
Beaux-Arts	95	85	12	13	87	69	3	2	17	27	107	98
Musique	75	59	6	4	74	55	1	4	6	4	81	63
Jeux, sports, divertissements	62	58	8	6	61	60	2	0	7	4	70	64
Littérature générale, essais	215	302	38	37	174	262	34	32	45	45	253	339
Poésie et drame	534	445	105	55	450	391	102	59	87	50	639	500
Romans	620	671	168	233	594	661	157	308	37	35	788	904
Ouvrages pour la jeunesse	440	394	64	39	429	383	46	22	29	28	504	433
Histoire	839	750	83	62	695	625	105	97	122	90	922	812
Géographie et voyages	163	137	21	9	160	118	4	6	20	22	184	146
Biographie, généalogie	329	246	18	19	273	199	25	14	49	52	347	265
Cyclopédies, recueils, bibliographies, divers	58	40	6	9	55	40	0	1	9	8	64	49
Total	8085	7625 — 460	1152	969 — 183	7686	7179 — 507	648	607 — 41	903	808 — 95	9237	8594 — 643

une augmentation de 1299 unités. Les ouvrages ont augmenté de 877 et la musique de 426, tandis que les gravures, etc. sont restées à peu près stationnaires.

La statistique détaillée tirée de la *Table systématique de la Bibliographie de la France* pour l'année 1919 présente une augmentation de 887 titres sur celle de l'année 1918.

D'après la Table systématique, où ne sont comptés à part ni les ouvrages à suite ou publiés en livraisons, ni les almanachs, ni les volumes ou éditions de la même publication, le total des chiffres de la production littéraire présente le tableau suivant :

Années	Ouvrages	Années	Ouvrages
1910 :	11,266	1915 :	3,897
1911 :	10,396	1916 :	4,786
1912 :	9,645	1917 :	4,802
1913 :	10,758	1918 :	4,284
1914 :	8,511	1919 :	5,171

Nous faisons suivre cette liste du tableau détaillé de la production telle qu'elle figure dans la Table systématique :

I. VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE.

	1918	1919
1. <i>Sociologie</i> (375):		
Généralités	7	64
Démographie	6	5
Organisation du travail	29	37
Économie domestique	16	21
Mutualité. Assistance	72	102
Assurances	9	13
2. <i>Économie sociale</i> :		
Agriculture	94	145
Commerce	67	116
Finances	123	101
Industrie	145	185
Colonisation	26	43
3. <i>Droit</i>	138	133
4. <i>Administration</i>	40	53
5. <i>Armée et marine</i> :		
Armée	171	142
Marine	59	73

II. ENSEIGNEMENT.

1. Histoire de l'enseignement	48	38
2. Pédagogie	12	15
3. Programmes et manuels	—	—
4. Enseignement primaire	111	137
5. » secondaire	146	169
6. » supérieur	34	22
7. » libre	24	40
8. Sociétés savantes. Linguistique	66	69
9. Espéranto	—	—
10. Sténo-dactylographie	1	3
11. Sports et jeux	16	42

III. RELIGIONS.

1. Religions chrétiennes: Catholici- sme	279	305
Protestantisme	33	17
2. Religions et sectes diverses	6	5
3. Hagiographie	23	12
4. Biographies religieuses	23	29
5. Théosophie. Occultisme. Magie	25	42

IV. SCIENCES HISTORIQUES.

1. Études auxiliaires	50	84
2. Préhistoire	6	5
3. Histoire des autres nations	149	289

	1918	1919
4. Histoire de France (histoire mili- taire, de la marine, nobiliaire, etc.)	558	554
5. Histoire religieuse	45	56

V. GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

1. Généralités	8	4
2. Europe	29	46
3. Afrique	4	6
4. Amérique		
5. Asie		
6. Océanie		

VI. SCIENCES.

1. Généralités	2	—
2. Sciences mathématiques	22	36
3. » astronomiques	11	10
4. » physiques	25	32
5. » chimiques	12	29
6. » naturelles	49	31
7. Aviation	16	16

VII. SCIENCES MÉDICALES.

1. Histoire de la médecine	35	56
2. Enseignement et pratique	70	102
3. Anatomie et physiologie	—	—
4. Médecine clinique	41	54
5. Chirurgie	30	34
6. Hygiène publique et privée	10	15
7. Art dentaire	3	20
8. Pharmacie et matière médicale	18	22
9. Eaux minérales et stations marines	9	14
10. Médecine vétérinaire	4	4

VIII. ARTS.

1. Archéologie et Beaux-Arts, gé- néralités	29	34
2. Enseignement	21	19
3. Musique	13	17
4. Photographie	16	24

IX. LETTRES.

1. Philosophie	49	77
2. Littérature	111	135
3. Poésies	184	230
4. Romans, contes et nouvelles	501	569
5. Théâtre	76	132
6. Almanachs	19	11

RÉCAPITULATION.

	1918	1919
I. Vie économique et sociale	1,002	1,233
II. Enseignement	458	535
III. Religions	389	410
IV. Sciences historiques	808	988
V. Géographie et voyages	41	56
VI. Sciences	137	154
VII. Sciences médicales	220	321
VIII. Arts	79	94
IX. Lettres	940	1,154
X. Textes imprimés en langues étrangères	210	226
Total	4,284	5,171

Les ouvrages relatifs à la guerre ont fait l'objet en 1919 d'une rubrique dans l'histoire générale; ils ont atteint le chiffre de 137 publications (1918: 207). Toutes les classes ont augmenté dans l'ordre numérique suivant: vie économique et sociale (+ 231), lettres (+ 214), sciences historiques (+ 180), sciences médicales (+ 101), enseignement (+ 77), religions (+ 21),

sciences (+ 17), géographie et voyages (+ 15), arts (+ 15).

Parmi les textes imprimés en langue étrangère, qui ont augmenté de 16 unités, ce sont les textes anglais qui, cette année encore, sont les plus nombreux; ils ont de nouveau augmenté et dépassent de beaucoup les chiffres d'avant-guerre (1913: 34, puis 23, 21, 14, 16, 63 et 90). Viennent ensuite les textes en espagnol qui ont de nouveau diminué (134, 127, 28, 25, 45, 30, 28), puis les textes en malgache (28), en annamite, en diminution de 16 unités sur l'année 1918 (1918: 43; 1919: 27), en allemand (12), etc.

L'étude de M. Delalain que nous avons signalée l'année dernière (v. *Droit d'Auteur*, 1919, p. 140) et qui a pour titre: « Le mouvement du livre français », a été continuée pour l'année 1919 dans les mêmes conditions que pour les années 1915 à 1918. On la trouvera dans les numéros 18, 19 et 20 de la *Chronique* ajoutée, en avril et en mai 1920, à la *Bibliographie de la France*.

Grande-Bretagne

Le chiffre total de la production anglaise en 1919 est de 8622 ouvrages, soit une augmentation de 906 unités comparative-ment à l'année 1918. Bien que le niveau d'avant-guerre ne soit pas encore atteint, on peut parler cependant d'un relèvement manifeste, car si les armes ont été déposées au cours de l'année 1919, la paix industrielle n'était pas encore conclue. D'autre part, les prix exagérés des matières premières et de la main-d'œuvre ne sont pas de nature à faciliter la production des livres de moindre importance. Le *Publishers' Circular*, auquel nous empruntons nos renseignements, croit néanmoins que si les prix des ouvrages publiés étaient indiqués, on y trouverait une plus grande proportion de livres chers que cela n'a été le cas depuis 1914.

Pour la période décennale qui comprend 1919, les chiffres sont les suivants :

Années	Nouv. public.	Réimpress.	Total
1910	8,468	2,336	10,804
1911	8,530	2,384	10,914
1912	9,197	2,870	12,067
1913	9,541	2,838	12,379
1914	8,863	2,674	11,537
1915	8,499	2,166	10,665
1916	7,537	1,612	9,149
1917	6,606	1,525	8,131
1918	6,750	966	7,716
1919	7,327	1,295	8,622

Selon le tableau ci-après, les publications nouvelles ont diminué, en 1919, de 156 unités (1918: + 372) et les éditions nouvelles ont augmenté de 329 unités (1918: — 559). Les brochures, ont augmenté de 618 unités (1918: — 214) et les traductions nouvelles de 115 (1918: — 14).

	1916	1917	1918	1919
Livres nouv.	6,225	5,716	6,088	5,932
Éditions nouv.	1,612	1,525	966	1,295
Traduct. nouv.	83	108	94	209
Brochures	1,229	782	568	1,186
Total	9,149	8,131	7,716	8,622

Le tableau détaillé de la production (voir au bas), mise en regard de celle de 1918, montre que, sur les 25 classes qu'il contient, 9 ont subi une diminution, qui n'est toutefois sensible que pour les trois premières, tandis que, pour les autres, elle ne représente qu'une oscillation. Ces neuf classes sont les suivantes : histoire (— 207), poésie et drame (— 147), militaire (— 125), ouvrages généraux (— 45), affaires (— 40), religion (— 17), médecine (— 13), beaux-arts (— 11), économie domestique (— 10). Les seize autres classes accusent une augmentation plus ou moins considérable, à savoir : technologie (+ 308), romans (+ 203), ouvrages pour la jeunesse (+ 180), sociologie (+ 162), droit (+ 131), sciences (+ 105), biographie (+ 74), éducation (+ 72), géographie (+ 58), jeux (+ 55), agriculture (+ 46), philologie (+ 40), littérature générale (+ 31), voyages (+ 31), philosophie (+ 23), musique (+ 2).

La table mensuelle contenue dans le *Publishers' Circular* montre que la production a augmenté au cours de l'année et que le point culminant a été atteint pendant les trois derniers mois. La « saison printanière » n'est plus aussi forte qu'avant la guerre, et elle se trouve même dépassée par l'automne et l'hiver. Cela implique une promesse pour les années qui vont venir, mais rien ne prouve qu'elle se réalisera.

Le *Publishers' Circular*, en publiant ces chiffres, fait remarquer que la classe « Éducation » ne comprend que des ouvrages traitant théoriquement ou pratiquement de l'éducation ; les livres de textes concernant des sujets spéciaux sont classés ailleurs. Toutes les publications de 48 pages ou moins sont comptées parmi les brochures. Ne nous laissons pas de répéter en présence de ces données statistiques que le nombre total aurait pu être augmenté de beaucoup si l'on y avait fait figurer les brochures éphémères et les publications officielles du Gouvernement, des communes et des autres autorités. En outre, chaque ouvrage est compté pour une unité, qu'il comprenne un ou plusieurs volumes. Les séries sont enregistrées à titre de volume collectif et comptées pour un seul numéro ; ainsi les « Ordonnances et règlements » rendus par le Gouvernement et qui s'élèvent à plusieurs centaines de pièces en une année sont réunis en un volume collectif et ne représentent qu'une unité. Il en est de même des revues, des magazines, etc..... Les chiffres résumés concernent donc la production telle qu'elle occupe le commerce d'édition et de librairie.

Italie

Malgré nos démarches réitérées, il ne nous a pas été possible d'obtenir à temps les données relatives à la production italienne en 1919 ; il y a là une lacune regrettable que nous tâcherons de combler plus tard. En revanche, nous possédons une information concernant la presse périodique de ce pays.

D'après une notice parue dans le *Giornale della Libreria* du 8 novembre 1920, la presse italienne comprend actuellement 3879 publications périodiques, qui se répartissent de la manière suivante :

Journaux politiques quotidiens	137
Journaux politiques non quotidiens	656
Religion	866
Économie politique, finances, administration publique	457
Industrie, commerce	217
Sciences, littérature	212
Sciences politico-sociales	198
Économie domestique, consommations	162
Agriculture	156
Médecine, hygiène, pharmacie	145
Jurisprudence	120
Technologie, mécanique, travaux publics	105
Instruction, éducation	94
Sciences physiques, naturelles, mathématiques	79
Histoire, géographie	79
Satire, humour	55
Bibliographie, universités	45
Beaux-arts, musique	45
Modes	23
Philologie	20
Philosophie	8
Total	3879

Ce qui est digne de remarque, dit le *Giornale della Libreria*, c'est le nombre énorme de publications religieuses, qui dépasse celui des journaux politiques, et le nombre minime des publications qui traitent de l'instruction.

Les derniers renseignements concernant la presse italienne dataient de l'année 1913 pour laquelle le chiffre 3353 (1912 : 3022) avait été indiqué (v. *Droit d'Auteur*, 1915, p. 142). La presse italienne n'a donc pas été entamée par la période de la guerre.

GRANDE-BRETAGNE	Livres nouveaux		Traductions nouvelles		Brochures		Éditions nouvelles		TOTAL	
	1918	1919	1918	1919	1918	1919	1918	1919	1918	1919
Philosophie	167	151	3	17	10	28	26	33	206	229
Religion	607	577	8	28	114	76	54	85	783	766
Sociologie	447	465	3	5	183	282	29	72	662	824
Droit	110	123	—	1	2	80	18	57	130	261
Éducation (ouvr. pédag.)	148	155	1	2	30	93	8	9	187	259
Philologie	122	144	—	—	4	12	16	26	142	182
Sciences	232	271	5	5	28	84	64	74	329	434
Technologie	279	443	3	6	9	136	87	101	378	686
Médecine, hygiène	263	232	11	5	21	58	85	72	380	367
Agriculture, horticulture	153	149	2	1	6	59	21	19	182	228
Économie domestique	44	38	—	—	—	2	13	7	57	47
Affaires	152	107	—	—	5	20	22	12	179	139
Beaux-Arts	122	102	1	—	3	13	12	12	138	127
Musique (ouvrages)	24	26	—	—	2	—	1	3	27	29
Jeux, etc.	27	75	—	—	2	3	12	18	41	96
Littérature générale	212	212	1	19	4	8	33	42	250	281
Poésie et drame	564	340	13	37	15	41	50	77	642	495
Romans	755	831	22	46	—	1	237	339	1014	1217
Ouvrages pour la jeunesse	328	455	2	2	4	4	50	103	384	564
Histoire	516	345	11	12	64	33	38	32	629	422
Voyages	159	150	1	3	6	32	14	26	180	211
Géographie	47	76	—	1	—	33	21	16	68	126
Biographie	185	255	3	11	11	11	22	18	221	295
Ouvrages généraux, encyclopédies, recueils, etc.	164	121	—	—	—	—	2	—	166	121
Militaire et marine	261	89	4	8	45	77	31	42	341	216
Total	6088	5932	94	209	568	1186	966	1295	7716	8622
		— 156		— 115		+ 618		+ 329		+ 906

Luxembourg

La production littéraire du Grand-Duché en 1919 ressort de la statistique suivante que M. Tony Kellen, publiciste à Hohenheim près Stuttgart, a dressée d'après la bibliographie publiée par la revue mensuelle *Oms Hemecht* (« Notre patrie »), paraissant à Luxembourg et qu'il a bien voulu nous envoyer :

	1918	1919
1. Livres et brochures ayant paru en librairie	76	55
2. Extraits de journaux et de revues	20	22
3. Publications du gouvernement, des communes et des sociétés (rapports officiels, etc.)	42	48
4. Publications d'auteurs luxembourgeois et publications sur le Luxembourg ayant paru à l'étranger	8	10
5. Imprimés d'un caractère privé	3	2

Les éditions en librairie sont presque nulles, dit M. Kellen; la plupart des 55 ouvrages sont de petites pièces de théâtre et quelques livres scolaires. Les revues diminuent de plus en plus de volume, par suite de l'énorme accroissement des frais d'impression. Pourtant il en a été fondé 6 nouvelles, dont 3 en allemand, 1 en français, 1 en franco-allemand et 1 en anglais (pour les troupes américaines).

Pays-Bas

Comme les années précédentes, nous avons compté les publications figurant dans la première partie du catalogue annuel que la maison A. W. Sijthoff, à Leyde, publie sous le titre *Brinkman's Alfabetische Lijst van Boeken, Landkaarten, etc.*, catalogue qui est la source bibliographique néerlandaise. Ce résumé statistique tiré de la revue scientifique (*Wetenschappelijk Overzicht*) dudit catalogue (74^e année) et mis en parallèle avec celui de l'année 1918 forme le tableau suivant :

	1918	1919
1. Écrits généraux (revues, recueils, dictionnaires)	66	66
2. Théologie protestante, histoire et droit ecclésiastiques	118	113
3. Livres d'édification protestante, enseignement religieux, mission et philanthropie	190	198
4. Théologie catholique-romaine, histoire et droit ecclésiastiques	120	105
5. Droit, législation, notariat	201	231
6. Sciences politiques, statistique	270	255
7. Commerce, navigation, industrie, métiers, économie domestique	269	259
8. Histoire, archéologie, héraldique, biographie	88	80
9. Géographie, ethnographie	108	105
10. Médecine, hygiène, art vétérinaire	143	113
A reporter	1573	1525

	1918	1919
Report	1573	1525
11. Sciences naturelles et chimie (pharmacie)	107	124
12. Agriculture, élevage, horticulture	83	63
13. Mathématiques, cosmographie, astronomie et météorologie	73	96
14. Architecture, travaux hydrauliques, mécanique	128	113
15. Science et administration militaires	33	27
16. Beaux-Arts (peinture, dessin, compositions musicales)	217	141
17. Philosophie, franc-maçonnerie	54	68
18. Éducation et instruction	118	136
19. Manuels scolaires pour l'enseignement élémentaire	194	183
20. Linguistique, littérature en général, bibliographie	29	33
21. Langues et littérature orientales et anciennes	38	33
22. Langues et littératures modernes	232	264
23. Poésies	43	38
24. Romans, nouvelles, revues et annuaires littéraires	320	376
25. Pièces de théâtre et conférences en prose et en poésie, publications concernant le théâtre	89	124
26. Livres d'enfants, livres d'images	224	303
27. Livres populaires, sport, divers	72	80
28. Écrits relatifs à la guerre 1914-1917	54	19
Total	3681	3746

L'augmentation sur l'année dernière est de 65 unités. La production s'est ainsi maintenue dans les chiffres à peu près égaux qu'elle a accusés depuis 1909 jusqu'en 1918, sauf en ce qui concerne l'année 1914, où elle s'est ralentie sous le coup de la dépression causée par la guerre, et l'année 1917, où elle avait atteint le plus fort chiffre atteint jusqu'alors. Voici, du reste, le tableau relatif aux dix dernières années :

Années	Ouvrages	Années	Ouvrages
1910	3777	1915	3701
1911	3673	1916	3762
1912	3799	1917	3951
1913	3831	1918	3681
1914	3453	1919	3746

Quant aux diverses branches, notons d'abord que les écrits généraux ont atteint, dans les deux années 1918 et 1919, le chiffre de 66. Les diminutions se rencontrent dans les branches suivantes : beaux-arts (— 76), écrits relatifs à la guerre (— 35), médecine (— 30), agriculture (— 20), théologie catholique, sciences politiques, architecture (— 15), manuels scolaires (— 11), commerce (— 10), histoire (— 8), science militaire (— 6), théologie protestante, langues orientales, poésies (— 5), géographie (— 3). Quant aux augmentations, on les trouve dans les classes ci-après : livres d'enfants (+ 79), romans (+ 56), pièces de théâtre (+ 35), langues modernes (+ 32), droit (+ 30), mathématiques (+ 23), éducation

(+ 18), sciences naturelles (+ 17), philosophie (+ 14), livres d'édification (+ 8), livres populaires (+ 8), linguistique (+ 4).

La statistique hollandaise est la plus uniforme, la plus homogène de toutes celles que nous connaissons. Les changements d'une année à l'autre se transforment, si on les examine pour une période un peu plus longue, en simples ondulations. Ici, plus encore qu'au Danemark, nous éprouvons, en présence de ces chiffres, le sentiment d'une véritable eurythmie d'autant plus remarquable qu'elle a trait à des phénomènes de l'esprit et qu'il est impossible de prédire le nombre des publications ou d'*arranger* d'avance les chiffres basés sur la bibliographie pure et simple. C'est comme si le corps producteur respirait tranquillement!

Portugal

Grâce à l'entremise de M. Ed. Navarro Salvador, notre mentor en matière de statistique espagnole, nous sommes en mesure de pouvoir publier pour la première fois des données officielles sur la production d'œuvres intellectuelles de ce second pays de la presqu'île ibérique. Les œuvres déposées en 1919 à la Bibliothèque nationale de Lisbonne ont été au nombre de 1044, ainsi réparties :

Livres	425
Brochures	607
Oeuvres de musique	3
Estampes	5
Dessins	—
Cartes géographiques	4

Nous espérons que cette statistique pourra être détaillée et continuée de manière à servir de comparaison pour des déductions futures.

Suisse

Comme précédemment, c'est en premier lieu au rapport présenté par la Commission de la Bibliothèque nationale suisse que nous empruntons les renseignements reproduits plus bas sur la production littéraire en Suisse. Les ouvrages publiés à l'étranger par des Suisses, y compris quelques ouvrages peu nombreux d'étrangers sur la Suisse (1916 : 271; 1917 : 224; 1918 : 156; 1919 : 215), sont, pour ce qui concerne cette dernière année, en hausse, laquelle tend à contrebalancer la forte baisse de l'année 1918. En revanche, la production de la librairie suisse a fléchi, après les augmentations qu'elle avait accusées en 1917 et en 1918 (1916 : 1583; 1917 : 1720; 1918 : 1764; 1919 : 1626 ouvrages, sans comprendre les publications hors commerce, telles que rapports, imprimés officiels, etc.).

Voici le tableau par classes pour les années 1918 et 1919 :

PUBLICATIONS PARUES EN SUISSE :

	1918	1919
Théologie, affaires ecclésiastiques, édification	126	86
Droit, sciences sociales, politique, statistique	372	340
Art militaire	19	7
Médecine	42	57
Sciences naturelles, mathématiques	45	48
Philosophie, morale	20	23
Éducation, instruction, ouvrages pour la jeunesse	181	162
Philologie, histoire littéraire	36	51
Belles-Lettres	283	276
Histoire, biographies	245	185
Géographie, voyages	40	50
Commerce, industrie, transports	82	57
Génie, sciences techniques	27	39
Agriculture, économie domestique	52	41
Beaux-Arts	75	85
Encyclopédie, bibliographie génér.	4	2
Divers	115	117
Total	1764	1626

Neuf branches, savoir : l'histoire (— 60), la théologie (— 40), le droit (— 32), le commerce (— 25), l'éducation (— 21), l'art militaire (— 12), l'agriculture (— 11), les belles-lettres (— 7), l'encyclopédie (— 2) présentent des diminutions. Au contraire, huit branches, savoir : la médecine (+ 15), la philologie (+ 15), le génie (+ 12), la géographie (+ 10), l'agriculture (+ 10), les sciences naturelles (+ 3), la philosophie (+ 3) et les divers (+ 2) accusent des augmentations. Cependant, pour la plupart de ces classes, les fluctuations sont légères, comme l'est, du reste, la diminution totale (— 138).

Les langues dans lesquelles les publications ont paru sont indiquées dans le tableau ci-après :

PUBLICATIONS PARUES EN SUISSE :

	1918	1919
en allemand	1127	1105
en français	528	440
en italien	29	17
en romanche	6	11
en d'autres langues	23	18
en plusieurs langues	51	35
Total	1764	1626

La bibliothèque s'est accrue de 3808 volumes (1917: 3048; 1918: 3162), 4518 brochures (2804, 3775), 488 feuilles (197, 422), 3320 publications administratives en volumes et brochures (3101, 4266), 594 estampes et photographies (961, 634), 242 cartes (231, 264), 1 manuscrit, soit en tout 12,971 unités (10,342, 12,524) et 11,182 numéros (8523, 10,274); dans ce nombre, 6670 unités avaient paru avant 1919 et 6301 en 1919. A la fin de l'année 1919, après déduction des doubles, la bibliothèque comprenait ainsi environ 397,000 numéros d'inventaire représentant 533,000 unités.

En ce qui concerne la presse périodique, la Bibliothèque nationale reçoit actuellement 180 journaux, 108 périodiques officiels et 1046 revues et autres périodiques, soit en

tout 1334 périodiques suisses. Dans ce nombre ne sont pas comptées les publications annuelles (annuaires, étrennes, almanachs, etc.), ni les « collections » comprenant une série de volumes paraissant à intervalles réguliers. Si l'on ajoute au chiffre ci-dessus environ 170 journaux de moindre importance, que la bibliothèque ne reçoit pas, on arrive à un total général approximatif de 1504 périodiques suisses.

Il a été fondé en Suisse, en 1918, 42, et en 1919, 77 revues et périodiques nouveaux. La liste de ces publications nouvelles se trouve dans les suppléments I et II du « Catalogue des périodiques suisses » (v. *Droit d'Auteur*, 1919, p. 143).

Nouvelles diverses

Autriche

Entrée dans l'Union internationale ; réglementation des effets rétroactifs

Dans notre étude sur l'entrée de l'Autriche dans l'Union internationale, publiée le 15 octobre dernier (v. p. 115 à 119), nous avons exprimé quelques doutes sur la véritable portée qu'ont, dans ce pays, les modalités d'application du principe de la rétroactivité sanctionné par l'article 18 de la Convention de Berne révisée. Grâce à des informations reçues de source officielle autorisée (M. le Dr Durig, chef de section au Ministère fédéral de Justice), ces doutes ont été dissipés et les points suivants ont été établis :

1. Comme nous l'avons du reste déjà admis (v. p. 118), il n'y a pas lieu de mettre en contestation la validité des articles V et VI de la loi du 13 juillet 1920 (*Novelle*) par laquelle la loi organique du 26 décembre 1895 sur le droit d'auteur a été partiellement modifiée en vue de réaliser l'accord de la législation autrichienne avec les dispositions de la Convention de Berne révisée. Ces articles, traduits par nous (p. 109 et 110), subsistent en plein et règlent dès lors, dans les rapports avec les pays de l'Union internationale, les effets rétroactifs de la Convention par voie de mesures d'ordre législatif (art. 18, al. 3 de la Convention) et cela d'une façon définitive, souveraine, sans qu'aucune ordonnance spéciale soit nécessaire dans ce but.

A côté de ces articles V et VI pour autant qu'ils concernent le régime unioniste, les articles 58, 59 et 60 du texte codifié de la loi sur le droit d'auteur, qui reproduisent tels quels les anciens articles 65, 66 et 67 de la loi de 1895, déterminent uniquement, pour le régime *intérieur*, l'effet rétroactif encore sensible de cette dernière

loi, mise en vigueur à partir du 31 décembre 1895, et conjointement avec l'article V précité, l'effet rétroactif des modifications apportées à ce régime intérieur par la loi du 13 juillet 1920.

L'Exposé des motifs accompagnant le projet de loi qui a abouti à la nouvelle législation s'exprime à ce sujet en toute précision comme suit :

« Conformément à l'article 18 de la Convention de Berne révisée, les dispositions de celle-ci s'appliquent à toutes les œuvres qui, au moment de son entrée en vigueur dans un nouveau pays adhérent, ne sont pas encore tombées dans le domaine public de leur pays d'origine par l'expiration de la durée de la protection.

Pour l'application de ce principe, l'alinéa 3 de l'article 18 renvoie en premier lieu à des conventions spéciales entre pays de l'Union, mais, à défaut de semblables stipulations, il laisse les pays respectifs libres de régler, chacun pour ce qui le concerne, les modalités relatives à cette application. Il faut donc prendre des mesures transitoires *ad hoc*.

Or, l'article VI du projet sert à ce but en déclarant applicables par analogie les dispositions de l'article V, alinéas 4 à 6. Aucune réserve conçue dans le sens de l'article 67 de la loi de 1895 sur le droit d'auteur, d'après lequel les œuvres musicales et scéniques représentées ou exécutées jusqu'ici licitement pourront être, aussi à l'avenir, librement exécutées ou représentées, n'a été admise, quand bien même une telle réserve aurait eu, en elle-même, une importance pratique plus considérable par rapport à l'adhésion à la Convention de Berne que dans le cadre de la modification projetée de la loi nationale sur le droit d'auteur, car cette adhésion permet de protéger un certain nombre d'œuvres exclues jusqu'ici de toute protection en Autriche. Mais il n'est pas possible de reconnaître, ici non plus, un intérêt vraiment digne d'être sauvegardé au point d'accorder, même à l'avenir, à tout le monde la libre exécution ou représentation d'œuvres exécutées ou représentées jusqu'ici librement. »

2. Ce passage des explications, qui indique la voie suivie par le législateur, met aussi au clair le point sur lequel nous avons manifesté en dernier lieu (v. p. 119, 2^e colonne) une certaine incertitude. Les œuvres unionistes exécutées ou représentées en Autriche sans autorisation, mais licitement, avant le 1^{er} octobre 1920 ne pourront donc plus l'être sans le consentement formel des ayants droit.

3. En ce qui concerne l'utilisation des œuvres musicales pour les instruments mécaniques, utilisation qui, sous l'ancienne loi, avait été tout à fait libre, nous avons écrit ce qui suit : « Les œuvres musicales ou les parties d'œuvres ainsi adaptées avant le 1^{er} juillet 1919 pourront être librement utilisées à cet effet même sous l'empire de la nouvelle loi. La date jusqu'à laquelle l'état créé par l'ancienne loi est toléré au point de vue des droits ainsi acquis remonte à treize mois en arrière ; en appli-

quant cette mesure *par analogie* aux œuvres unionistes, on devra, semble-t-il, fixer cette date, en ce qui les concerne, au 1^{er} septembre 1919.»

ICI encore, l'Exposé des motifs met les choses au point en ces termes :

«Le sixième alinéa de l'article V permet de continuer à utiliser librement, même à l'avenir, les œuvres musicales utilisées dans le pays jusqu'au 1^{er} juillet 1919 pour l'adaptation à des organes servant à la reproduction mécanique sonore. Cette faculté appartiendra à chacun, non pas uniquement à celui qui aura déjà antérieurement employé l'œuvre en vue de l'adapter à des instruments mécaniques.... Lorsqu'une partie seulement d'une œuvre a été ainsi utilisée, la faculté de l'utiliser encore librement est restreinte à cette partie. Le projet de loi indique comme jour décisif servant de norme pour l'utilisation libre ultérieure le 1^{er} juillet 1919, parce qu'on connaissait déjà à ce moment la disposition du Traité de Saint-Germain qui obligeait l'Autriche à adhérer à la Convention de Berne et parce qu'à partir de cette époque il fallait compter sur l'éventualité que la protection des œuvres musicales contre la reproduction à l'aide d'instruments mécaniques serait introduite en Autriche.»

Il résulte donc sans réplique de ce qui précède que ladite utilisation libre ultérieure ne sera tolérée en Autriche, aussi bien dans le régime intérieur que dans les relations avec les États unionistes, que dans le cas où les œuvres musicales ont été ainsi utilisées déjà avant le 1^{er} juillet (non pas 1^{er} septembre) 1919.

Ces éclaircissements relatifs à une matière fort délicate seront certainement les bienvenus.

Bulgarie

Engagement d'entrer dans l'Union de Berne

Le Traité de paix de Neuilly-sur-Seine, conclu entre l'Entente et la Bulgarie en date du 27 novembre 1919 et mis en vigueur le 9 août 1920, renferme un article 166 qui, analogue à celui inséré dans le traité de Saint-Germain visant l'Autriche (v. *Droit d'Auteur*, 1920, p. 6, 98 et 115), impose à la Bulgarie l'obligation d'adhérer, dans les douze mois à partir de la mise en vigueur, aussi bien à la Convention d'Union industrielle qu'à la Convention d'Union littéraire. Le terme ainsi fixé expirera le 9 août 1921. Dans la même période (*within the same period*), la Bulgarie devra reconnaître et protéger la propriété intellectuelle des ressortissants des pays alliés et associés par des dispositions législatives effectives prises en conformité des principes desdites Conventions. En plus et indépendamment de ces obligations, elle s'engage à continuer d'assurer la reconnaissance et la protection de la propriété précitée d'une manière au

moins aussi étendue qu'à la date du 28 juillet 1914 et dans les mêmes conditions.

Ces engagements feront entrer la Bulgarie dans une voie toute nouvelle en ce qui concerne notre domaine. Jusqu'ici elle s'était soigneusement abstenue de lier partie avec un État quelconque pour la protection internationale du droit d'auteur. Sur son propre territoire, elle n'avait édicté qu'une seule disposition en cette matière: c'est l'article 373 de son code pénal du 21 février 1896 (v. *Droit d'Auteur*, 1906, p. 13) en vertu duquel est passible d'une amende et d'un emprisonnement quiconque s'est approprié, en tout ou, en partie, sans autorisation «le droit de propriété littéraire, artistique ou musicale appartenant à autrui, dans un but de spéculation commerciale, sous réserve de la responsabilité civile envers la partie lésée».

La Bulgarie aura donc à se doter d'une législation plus complète en matière de droit d'auteur; en attendant, elle trouvera des moyens de solution, destinés à faire honneur à ses engagements, dans l'étude que nous avons publiée, en prévision de situations semblables, en janvier 1919 sous le titre: «*L'introduction provisoire du régime unioniste dans les pays non-contractants touchés par la guerre*» (v. *Droit d'Auteur*, 1919, p. 2 à 7).

La notice que nous avons consacrée à la Bulgarie dans notre *Recueil des Conventions et traités concernant la propriété littéraire et artistique* (Berne, 1904, p. 149) termine par ces mots:

«La Bulgarie n'a pas encore conclu de traité en matière littéraire. Le fait que sa langue n'occupe qu'une aire étroite et n'a guère de débouché au dehors explique cette indifférence. Avec le temps, ce pays comprendra la nécessité de protéger non seulement ses ressortissants, mais encore les étrangers.»

Les événements s'étant précipités, ce temps est maintenant à toute proximité.

France

Abrogation du traité littéraire particulier franco-allemand de 1907

En dressant dans le numéro d'août 1919 l'inventaire des traités littéraires bilatéraux conclus entre les États tels qu'ils existaient avant la conflagration mondiale, nous avons écrit ce qui suit:

«En vertu de l'article 289 du Traité de paix de Versailles conclu avec l'Allemagne, les Puissances alliées ou associées se sont réservé — toutes, sans exception — la faculté d'indiquer, dans les six mois à partir de sa mise en vigueur, par une notification spéciale faisant date, les traités bilatéraux qu'elles entendent remettre en vigueur dans les rapports avec ledit pays. L'absence d'une notification semblable implique l'abrogation pure et simple des ar-

rangements qui existaient avant la guerre entre l'Allemagne et l'une de ces Puissances.»

Or, la France a publié dans le *Journal officiel* du 25 mars 1920 une «Note relative à la remise en vigueur de diverses conventions entre la France et l'Allemagne» (art. 289 du traité de Versailles). Le traité littéraire du 8 avril 1907 n'y figure pas. Ce traité, qui était considéré comme ayant cessé de produire ses effets depuis la déclaration de guerre, est et demeure abrogé à partir de l'expiration du délai de six mois pendant lequel il y aurait eu possibilité de le faire revivre, soit à partir du 10 juin 1920.

Ce n'est pas là une perte pour la protection internationale du droit d'auteur, car ce traité (comme celui, identique, conclu entre l'Allemagne et la Belgique le 16 octobre 1907) avait fait son temps à titre de précurseur de la revision de la Convention de Berne à la Conférence de Berlin (v. nos explications à ce sujet, *Droit d'Auteur*, 1919, p. 96). Par voie de simplification, le régime unioniste subsiste seul.

Bibliographie

OUVRAGE NOUVEAU

LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE ET LES TRAITÉS DE PAIX, par *Georges Chabaud*, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris. Préface de *A. Pillet*, professeur de droit international à la Faculté de droit de Paris. Berger-Levrault, Nancy-Paris-Strasbourg. 119 p. 14×22.

M. Chabaud, dont la compétence en la matière est ancienne et connue, a pris à tâche, dit M. Pillet, d'éclaircir par une étude méthodique et sérieuse les dispositions des traités de paix, d'en montrer la portée et aussi de signaler les difficultés que la pratique ne peut pas manquer de susciter. Il rappelle aussi les principes qui doivent servir de guide pour résoudre ces difficultés. D'où la division en cinq parties dont l'énumération corrobore ce qui vient d'être dit: 1° Notions générales: similitude entre les traités; économie générale. 2° Dispositions dont l'application n'est pas limitée aux rapports des puissances alliées ou associées avec l'Allemagne, etc. 3° Dispositions spéciales à ces rapports. 4° Conséquences des remaniements territoriaux. 5° Les traités de paix envisagés par rapport aux autres traités (Conventions de Berne et de Paris; traités particuliers, traités complémentaires).